



De l'abside... ...à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL AVRIL-MAI-JUIN 2024



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens

Voici donc votre bulletin municipal du 2^e trimestre 2024, comme pour les précédents, il a pour but de vous informer sur l'actualité passée et à venir sur notre commune.

Vous le constatez tous les jours, Vinassan est en travaux. La première tranche du centre historique se terminera fin de printemps, le détail de ces travaux sont précisés dans un article dédié ; sur l'avenue Montestruc et route de Coursan, ce sont des travaux d'Enedis pour le renforcement du réseau d'alimentation des bornes de recharges électriques sur l'autoroute ; cela créé beaucoup de désagréments pour la circulation et nous autres vinassanais, sans que nous soyons les commanditaires ni les bénéficiaires de ce projet ; nous espérons juste que dans l'avenir nous ne subirons plus ces coupures intempestives d'électricité sur la Commune.

La 2^e tranche de la vidéoprotection est lancée avec la mise en place de 8 caméras supplémentaires, qui j'espère vont continuer, comme pour les précédentes, à faire comprendre à certains individus que l'incivilité se paie.

Vous trouverez dans ce numéro la présentation des festivités à venir. Je vous invite à venir partager ces moments de convivialité, ce serait le meilleur remerciement que vous pouvez faire aux bénévoles qui animent notre commune toute l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Didier ALDEBERT

Dans ce numéro:

Page 1: Le mot du Maire

Page 2: Au cœur de l'actualité du village

Page 3: Au cœur de l'actualité du village

Page 4: Au cœur de l'actualité du village



Magazine trimestriel de la ville de Vinassan 9 rue Jean Jaurès BP1 11110 VINASSAN—Gratuit

Tél Mairie: 04.68.45.29.00 www.vinassan.fr directeur de publication Didier ALDEBERT, Maire. Responsable de la rédaction: Sylvie BARRAU, adjointe chargée de la communication.

Au cœur de l'actualité du village

Les travaux en 2024

Au centre du village, ce sont les travaux entrepris en ce début d'année dans le cadre du réaménagement complet du cœur de ville rue du Dr Ferroul et impasse Jean Moulin qui ont attiré l'attention. Après l'enfouissement du réseau sec concernant l'électricité et la remise en état du réseau humide incluant eaux pluviales et eaux usées, le temps est venu maintenant de réaménager totalement chaussées, bordures et trottoirs. Ceux ci seront réalisés par du dallage, comme rue du Dr Ferroul, et place Léon Blum, ou par de l'enrobé jusqu'à la jonction de la rue du Dr Augé et de la rue de la Distillerie.

Pour les semaines et les mois à venir, c'est la dernière tranche de réaménagement du cœur de ville qui sera ensuite effectuée rue du Dr Augé jusqu'à sa jonction avec l'avenue du Général Leclerc.

Le mobilier urbain apportant sa touche finale, c'est un centre de village agréable et fonctionnel qui permettra une redynamisation commerciale et le développement d'un espace de rencontres et d'échanges sur la place Léon Blum.

Durant ce premier trimestre, d'autres aménagements ont été réalisés dans la commune. Sur la terrasse du siège du rugby, c'est l'association d'insertion pro-



fessionnelle FORCE qui a construit un abri charpente bois traditionnelle. Cette association intervenant dans les collectivités avait déjà travaillé dans les locaux de l'ancienne mairie pour effectuer des travaux de remise en état. Les règles sont simples ; la collectivité fournit les matériaux nécessaires et l'association rémunère les stagiaires en réinsertion.

Au boulodrome c'est la remise en état complète et l'extension de l'éclairage extérieur qui ont été réalisées par la SPIE.

Tous ces travaux sont, comme à l'accoutumée, supervisés par Victor Fuertes, premier adjoint en charge de la commission travaux-chantiers-urbanisme et des élus.



Eclairage public

Confrontées à la flambée des prix de l'énergie, les communes doivent faire face à une forte hausse des frais de fonctionnement de leurs installations. Le réseau d'éclairage public, vieillissant et énergivore, représente le deuxième poste de consommation d'énergie des communes, après les bâtiments.

Dans ce contexte, certaines collectivités préfèrent, à court terme, éteindre une partie de la nuit plutôt que d'entreprendre dès maintenant la rénovation de leurs parcs d'éclairage.

Si l'extinction totale de l'éclairage la nuit assure immédiatement une économie, elle ne résout en rien l'état de vétusté d'installations toujours énergivores.

Elle s'opère au détriment du sentiment de sécurité et du confort des habitants, alors que les maires, au titre de leur pouvoir de police, doivent continuer à sécuriser les déplacements de leurs administrés dans l'espace public.

Aussi, la commune de Vinassan conduit depuis plusieurs années une véritable politique de rénovation de l'éclairage public des installations anciennes. Le passage aux leds est une solution pour faire des économies d'énergie. En ce début d'année 2024, l'avenue du Général Leclerc a vu ses éclairages traditionnels équipés de leds. Cette action va se poursuivre dans notre village.

De nombreux exemples de rénovation démontrent que l'éclairage leds permet une diminution d'environ 50 % de la consommation électrique et donc un soulagement immédiat du budget de fonctionnement.

Cette technologie plus directionnelle permet également d'ajuster l'intensité pour réduire l'impact de l'éclairage sur la biodiversité.



Au cœur de l'actualité du village

Tri sélectif aux écoles

Afin de permettre une gestion plus rationnelle du tri des cartons et plastiques, un container approprié a été placé dans l'enceinte même du groupe scolaire, à proximité de la cantine. Celui-ci est strictement réservé à la gestion des déchets par les personnels. Le but est également de ne pas « encombrer » les multiples containers qui sont destinés aux habitants du quartier.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Vidéoprotection

Après l'installation de 15 caméras en 2023, la commune va augmenter son parc en privilégiant les zones sensibles. Cette opération est programmée pour l'année 2024 avec la mise en place de 8 caméras supplémentaires.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Dans le département de l'Aude, par arrêté préfectoral, en lien avec la protection incendie, tout propriétaire possédant des espaces naturels combustibles est soumis à l'**Obligation Légale de Débroussaillage**. Notre commune est particulièrement engagée dans la prévention contre les incendies avec, entre autre, les patrouilles des bénévoles du CCFF dont l'action est déterminante durant la saison estivale. Nous comptons sur votre civisme afin de contribuer à la limitation des risques de feu. Pour vous y aider, vous trouverez dans ce bulletin, en document joint, les OLD en pratique.

Marché Truffes et Saveurs

Le Marché Truffes et Saveurs prend ancrage à Vinassan. Pour sa 3ème édition, il aura lieu cette année le 15 juin au parc de Thel.

Dès 9h, le public pourra parcourir les stands où une quarantaine de producteurs et artisans vous proposeront vins, olives, miels, charcuteries et divers produits dérivés, mais aussi savons, bougies et autres .

A 10h, les jeux et animations pour les enfants attendront nos pitchouns ; promenade à dos d'âne, jeux gonflables, ainsi que jeux en bois et caricaturiste pour les petits... Et les grands..

A 11h, se déroulera le moment tant attendu du marché de la truffe blanche d'été organisé par l'Association des Trufficulteurs Audois. Les amateurs, après avoir patienté derrière la corde pourront alors découvrir les *tuber aestivum* sélectionnées avec exigence par le jury.

A 11h45, la confrérie Los Trufières de Villeneuve Minervois intronisera des personnalités.

L'heure sera ensuite venue de passer à table. Divers menus seront proposés. Les gourmets, qui auront auparavant réservé entre le 1er mai et le 7 juin au 07.84.23.67.84, se régaleront d'un succulent repas à la truffe servi par Michel Sagnes, traiteur. Il sera aussi possible de se restaurer en choisissant divers mets proposés par Denis Bès, pêcheur de Gruissan et Gilles Courbières, traiteur, tout en dégustant les vins des viticulteurs exposants.

L'après midi, à 14h30, place à un spectacle de cirque où acrobates aériens, jongleurs et cracheurs de feu épateront petits et grands.

Le samedi 15 juin, une date à inscrire dès à présent dans vos agendas !!



Téléthon

Il a permis de collecter 3 726.50 euros (urne et loto). Merci aux donateurs et aux bénévoles des associations qui se sont mobilisés pour soutenir la recherche contre les maladies génétiques.

Au cœur de l'actualité du village

NUMÉROS UTILES

Centre de secours

18 ou 112

Pompiers Coursan

04.68.33.22.90

Gendarmerie

Urgence: 17

Vinassan

04.68.33.50.58

Samu social

115

Régie de l'Eau

04.68.33.83.27

Edf dépannage

0810.333.011

Gdf dépannage

0810.433.011

Déchetterie

04.68.45.21.54

ALMA 11 centre

d'écoute contre

la maltraitance

des personnes

âgées et adultes

handicapés.

Numéro national

d'appel : 3977



L'étoile sportive vinassanaise a 50 ans

L'étoile sportive vinassanaise a vu le jour le 16 décembre 1943 et son inscription au journal officiel en date du 14 janvier 1944. Son admission à la Fédération Française de Rugby n'aura lieu qu'en 1974.

Le rugby brille par les nombreuses valeurs humaines qu'il mêle et l'esprit qu'il dégage. De fait, ce sport collectif développe le sens de la solidarité et de la vie en communauté ainsi que la cohésion d'équipe. Rassembleur, il vous apprend également à rester fair-play dans le défi et l'adversité.

Dans notre région ce sport a toujours fait partie de notre culture. A Vinassan, le rugby a vu le jour en 1933. Après une interruption pendant la deuxième guerre mondiale, il a repris dans les années soixante. Depuis ce sport a traversé les générations. Le flambeau transmis de pères en fils, quelle longue et belle histoire, avec plusieurs titres régionaux et nationaux. 1978-79 une saison extraordinaire : cette année là l'Etoile remporte le titre de champion du Languedoc et celui de champion de France. La

même année l'équipe première du R.C. Narbonne est championne de France, gagne le challenge Yves du Manoir et son équipe réserve gagne également le championnat de France, 5 titres la même saison pour le rugby vinassanais et narbonnais.

Après cette année extraordinaire, le rugby à Vinassan continue son chemin, les années passent mais l'amour et la passion pour ce sport restent intacts. Les hommes changent mais le club vit toujours. Bien sûr il y a des hauts et des bas, nous ne pouvons pas toujours être en haut de l'affiche, mais les hommes continuent de porter les valeurs que véhicule ce sport. Les années passent, d'autres titres et trophées ont été gagnés, saison 1986-87 champion du Languedoc, 1987-88 vainqueur Trophée Lacans ; 1996-97 champion du Languedoc ; 2015-16 champion du Languedoc ; 2018-19 champion d'Occitanie. Les générations se succèdent, le rugby fait toujours partie intégrante de la vie de notre village, les anciens ont su transmettre ce bel héritage. Les grands parents, les parents, les enfants et aujourd'hui les petits enfants portent haut les couleurs de l'étoile...



Champion du monde militaire de rugby!

Ce lundi 18 mars, Gérard AUGUSTIN, est venu présenter à l'équipe municipale la coupe de champion du monde militaire de rugby. Cet enfant de Vinassan, issu d'une grande famille du rugby, a toujours porté haut les couleurs de notre village. Aujourd'hui, c'est la consécration : « champion du monde militaire » avec les bleus en 2023. Un grand merci à toi !!



Emplois saisonniers

Tous les étés, la commune recrute une vingtaine de saisonniers pour leur proposer une première activité salariée. Les contrats sont de 35 heures de travail. Le saisonnier doit habiter la commune et avoir eu 16 ans au 1er janvier 2024 et moins de 19 ans. Il ne pourra faire qu'une seule saison (règlement disponible en mairie). Si vous êtes intéressés, merci de déposer votre lettre de motivation en mairie **avant le 31 mai**.

Elections européennes du 9 juin 2024

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter, la démarche doit être faite avant le 6^e vendredi précédant le scrutin.

Les pièces à fournir sont un justificatif de domicile et un justificatif d'identité. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet service-public.fr après avoir créé un compte en ligne et déposé vos pièces justificatives dématérialisées ou en mairie en vous munissant de vos pièces justificatives.

Des ateliers gratuits de découverte et d'initiation pour les seniors au KRAV MAGA sont organisés par le département les 26/04 ; 29/04 ; 03/05 ; 06/05 ; 13/05 ; 24/05 ; 27/05 ; 31/05 ; 03/06 ; 07/06 ; 10/06 et le 14/06 au complexe de 10h45 à 11h45. inscriptions auprès de Nicolas au 06.86.78.98.27.